

## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE MERCIER

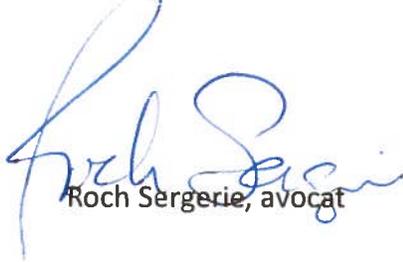
**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Mercier à savoir :

**QUE** le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, a été dressé selon l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Tous les utilisateurs résidents de la Ville de Mercier et desservis par la Régie Intermunicipale d'Aqueduc de la Vallée de la Châteauguay (RIAVC) peuvent prendre connaissance dudit bilan sur notre site Web ou se le procurer au bureau de la Ville, sis au 869, boulevard Saint-Jean-Baptiste, 2<sup>ième</sup> étage, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Mercier le 24 mars 2022.

Le greffier,



Roch Sergerie, avocat